

**PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU Mardi 24 janvier A 19H00**

Présents : DESTREM Philippe, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, BADIA Jean-Louis, ALLANIC Christian, JOANNON Yohann, DANHYER David.

Absents : CHRISTIAENS Thierry, SAISSI HASSANI Roxane,

Secrétaire de séance : DESTREM Philippe

Procuration : M. CHRISTIAENS Thierry donne procuration à Monsieur LEMOINE Christian

Formant la majorité des membres en exercice

**Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.**

La séance du Conseil Municipal débute

Monsieur le Maire, questionne suivant la procédure officielle, l'ensemble du Conseil Municipal pour rajouter à cette séance une délibération absente de la convocation et de l'ordre du jour.

Dépense d'investissement avant le vote du budget.

Le Conseil accepte à l'unanimité

- **Contributions et subventions aux organes de regroupements et aux organismes publics pour l'année 2023**  
Voté à l'unanimité.
- **Toit de la Mairie : demande de subvention**  
Voté à l'unanimité.
- **Vente d'un bâtiment communal cadastré B 220, sis 18 rue de la Poste – CARAMANY**  
Demande de trois expertises de valeur auprès d'Agence Immobilière.  
Dans le cas d'une vente le bénéfice reviendra en totalité à la réfection et aux travaux nécessaires aux gîtes communaux.  
Voté à l'unanimité.
- **Autorisation pour l'engagement de dépenses en section d'investissement avant le vote du budget.**  
Voté à l'unanimité.
- **Questions diverses :**
  - Présentation du projet de Festival porté par l'association des Amis de Caramany, sur le Plan d'eau de Caramany (mai 2023). Ce projet doit être débattu par le Conseil Municipal, dès que les propriétaires et gestionnaires du Plan d'eau sur l'Agly (Département et Communauté de Communes) auront répondu aux sollicitations de l'association et donné leur accord.
  - Rue de la Bade : Début des travaux 13 février, durée du chantier environ 1 mois, fermeture de la rue dans la journée de 8h à 17h.
  - Gestion des gîtes communaux : Une responsable de « Gîtes de France » doit rencontrer Mr le Maire la semaine prochaine. L'interrogation demeure sur la performance par rapport aux coûts demandés par cette structure. Il est possible de changer de service pour plus d'efficacité dans les locations



Le Maire

Christian LEMOINE



Le 1<sup>er</sup> Adjoint

Philippe DESTREM

Mairie de CARAMANY - Place de la Mairie - 66720 CARAMANY

Tél : 04 68 84 51 85 - Courriel : mairie.caramany@wanadoo.fr - Site : www.caramany.com

Horaires d'ouverture : mardi, jeudi et vendredi matin